



CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 A 18 HEURES 00

Le Pré² – Place Foch – Pont l'Evêque

Après le tournoi, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale du Bridge Club de Pont l'Evêque.

ORDRE DU JOUR.

1	Ouverture de la séance.
2	Contrôle de la feuille de présence.
3	Mise à disposition du compte-rendu de l'A.G. 2025 et approbation.
4	Rapport du secrétaire et approbation.
5	Rapport financier.
6	Rapport du contrôleur aux comptes et approbation.
7	Rapport moral du Président.
8	Quitus au bureau.
9	Renouvellement du bureau, de la commission d'éthique et du contrôleur aux comptes.
10	Organisation de la vie du club pour l'année à venir (tournois - compétitions)
11	Questions diverses.

En application du titre V articles 12 A - B - C des statuts et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juillet 2014, une liste des membres avec leur fonction est élue tous les deux ans.

Lors de notre A.G. vous devrez voter :

- pour le renouvellement du bureau avec les nouvelles candidatures.
- pour votre candidature ou une liste déposée avant le **05 septembre 2026**.
- Commission d'éthique – les 5 membres se représentent.
- Contrôleur aux comptes : l'actuel contrôleur se représente.

Pour des raisons de commodité, il ne sera pas tenu compte de la date d'arrivée au bureau, le renouvellement de l'ensemble des membres se fera tous les deux ans.

Les décisions prises en A.G.O. sont adoptées à la majorité des présents ou représentés.

Merci de nous adresser le plus tôt possible toutes vos questions ou sujets que vous souhaitez mettre à l'ordre du jour de la présente A.G.O.

.....*AVEC UN APÉRITIF...*

Bon pour acceptation.